

## Mgr Planet interdit un pèlerinage de la Fraternité Saint Pie X

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Diocèses](#)

**Date** : 3 mars 2011

Au préalable, il faut rappeler que **Mgr Planet, évêque de Carcassonne**, a été délégué par la CEF pour établir le bilan du motu proprio *Summorum pontificum*, [bilan contesté par plusieurs associations](#), dont Paix Liturgique.

Comme chaque année depuis 17 ans, un groupe de fidèles emmenés par des prêtres de la Fraternité Saint Pie X effectue un pèlerinage à Notre-Dame de Marcellie. Chaque année, comme cela se fait dans d'autres diocèses ( Lourdes, Lisieux...), l'évêque autorise avec bienveillance la célébration d'une messe dans la basilique. [Mais cette année, c'est terminé.](#) Alors que Benoît XVI a engagé une démarche de réconciliation avec la FSSPX, et que nos évêques parlent souvent de dialogue et d'ouverture... L'abbé Jérôme Le Noac'h a pourtant sollicité Mgr Planet, lequel a répondu le 20 janvier :

Monsieur l'Abbé,

Je n'ai qu'une seule parole et je m'y tiens. **Je ne reçois aucune consigne de la Conférence épiscopale** et je prends mes décisions dans la prière et après mûre réflexion. Je laisse chaque évêque, selon les circonstances locales et le droit, décider pour son diocèse comme j'attends qu'on me laisse décider pour le mien.

**Jusqu'à l'aboutissement des conversations romaines en cours, je n'entends pas accueillir la Fraternité Saint Pie X dans les églises du diocèse.** Elle n'a d'ailleurs pas l'intention de m'accueillir dans les siennes.

**J'ai fait des propositions que je maintiens : si vos prêtres me demandent les pouvoirs de confesser, si vous utilisez les Huiles Saintes du diocèse, si c'est moi qui confirme les enfants de vos écoles, alors tout sera aplani.**

Soyez assuré, Monsieur l'Abbé, de ma prière pour vous et tous ceux qui vous entourent.

**+Alain Planet**

Etrange contradiction : si la FSSPX acceptait les propositions de Mgr Planet sans que les conversations romaines en cours aient abouti, tout sera-t-il vraiment aplani ? On sent à travers cette contradiction comme un dépit de l'évêque. Comme si cette démarche de réconciliation le gênait. Puis le 5 février, il ajoute menaçant :

Monsieur l'Abbé,

Lors d'un dernier échange de courriers je vous avais dit que je suspendais mon autorisation pour votre pèlerinage annuel à Notre-Dame de Marceille jusqu'à la conclusion des discussions romaines entre le Siège Apostolique et la Fraternité Saint-Pie X. Or je découvre, à la page 6 du numéro 41 du bulletin L'Apostol, un appel à se mobiliser pour un pèlerinage à ce sanctuaire fixé le samedi 12 mars [NDLR de LPL : 19 mars en réalité].

[...]. **Mais je me vois dans l'obligation de vous rappeler que le domaine entourant la Basilique est une propriété privée dont la garde m'est confiée. Il n'est pas dans mon intention d'y accueillir un éventuel pèlerinage de votre groupe.** Je vous supplie donc de ne pas **me contraindre à utiliser tous les recours légaux à ma disposition pour répondre à une éventuelle invasion.** Je compte donc sur votre sagesse pour empêcher ce qui ne pourrait être qu'une désagréable aventure.

Soyez assuré, Monsieur l'Abbé, de ma parfaite considération.

**+Alain Planet**

Une invasion d'intégristes... réprimée par la Gendarmerie ? On imagine la scène... M. l'abbé Le Noach a alors répondu le 9 février :

Excellence,

Je reçois ce jour votre courrier recommandé. J'avais parfaitement compris et noté le refus que vous avez formulé quant à la possibilité de célébrer la messe de notre pèlerinage en la basilique Notre-Dame de Marceille. Je prends par ailleurs connaissance du fait que vous avez de plus décidé **de nous interdire de pouvoir seulement nous approcher de ce sanctuaire marial dont l'accès est d'ordinaire ouvert de jour comme de nuit à tout un chacun.** Il n'y a donc que nos fidèles qui s'en verront interdire l'approche ! **Quel ostracisme !**

[...] Je ne peux que profondément regretter que [vous ayez finalement beaucoup plus d'égards pour des musulmans intégristes qui caillassent vos fidèles dans une église](#) (cf. divers articles de l'Indépendant et de la Dépêche du Midi parus du 2 au 10 novembre 2010) , ou **pour des anglicans** que vous y recevez (cf vos propres propos lors de l'entretien que vous nous avez accordé, à M. l'abbé Vernoy et à moi-même), ou encore **pour vos amis francs-maçons** avec lesquels vous semblez entretenir des relations privilégiées (cf. dossier de l'Express n°3010 du 12 au 18 mars 2009).

Je vous rassure, nous sommes respectueux de la loi, ce qui ne nous empêchera cependant pas de venir invoquer Celle que vous semblez vouloir confisquer à nos dépends, dans le strict respect de la légalité ! [...].

Ajoutons que Mgr Planet fait partie des 23 évêques français qui n'a pas organisé de Veillée pour la vie naissante dans son diocèse, comme cela avait été demandé par le Pape.